



Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles**Soixante-treizième session
Genève, 7-8 novembre 2017**Rapport du Groupe de travail des normes de qualité
des produits agricoles sur sa soixante-treizième session****I. Introduction**

1. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a ouvert la soixante-treizième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7). Il a souhaité la bienvenue aux délégations et les a remerciées pour leur soutien. Il a insisté sur le fait que la collaboration entre les organisations internationales était primordiale, en particulier pour l'élaboration des normes et le renforcement des capacités. Il a félicité les participants pour le succès de la conférence « Encourager l'alimentation durable », organisée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui s'était tenue le premier jour de la session du Groupe de travail. Cette rencontre, à laquelle avaient pris part des participants et des intervenants de la région de la CEE et au-delà, avait jeté une lumière nouvelle sur la manière dont le programme de développement durable pouvait avancer de manière productive et inclusive. Elle avait également été l'occasion de réfléchir sur les travaux actuellement menés et leur amélioration aux niveaux de la CEE et du Groupe de travail en vue de relever le défi de la durabilité dans les années à venir. Les normes CEE-ONU servaient de point de référence pour la qualité des produits agricoles dans le cadre des échanges commerciaux aussi bien internationaux que nationaux. Elles favorisaient la production et la commercialisation de produits de qualité afin d'éviter les pertes alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ce point revêtait une importance capitale, car l'agriculture était au cœur de nombreux objectifs de développement durable. L'intervenant a également signalé que les sections spécialisées avaient déployé des efforts ces dernières années pour accorder leurs travaux avec ces objectifs. Ces efforts, conjugués aux activités déjà menées, pouvaient renforcer la contribution du WP.7 à la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Le Chef de la Section a également passé en revue les travaux réalisés par les sections spécialisées en vue d'élaborer de nouvelles normes et de réviser celles qui existaient déjà, et a mis en avant : les travaux de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais sur l'élaboration de critères de qualité minimums qui pourraient aider les gouvernements, les producteurs et les petits exploitants à fournir en permanence des denrées alimentaires sûres et nutritives pour les marchés d'exportation et les marchés locaux ; l'élaboration d'affiches explicatives par la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés en vue d'aider les gouvernements, les producteurs et les



négociants à mettre en commun la production et à mieux comprendre les normes ; les progrès réalisés par la Section spécialisée de la normalisation de la viande s'agissant de la qualité gustative et du renforcement des capacités ; la création par la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre de la première application mobile fondée sur le Guide de la CEE-ONU sur les maladies des plants de pomme de terre. L'année 2017 marquait la fin d'un projet de facilitation du commerce transfrontière qui avait été mis en œuvre avec succès conjointement par la CEE et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Ce projet avait formé près de 600 participants en trois années et demie, dont 300 pour la seule année 2017. L'intervenant a également mis l'accent sur la fourniture de matériel de laboratoire pour l'analyse des plants de pomme de terre à un laboratoire de Chouchary (région de Saint-Petersbourg), financé par des fonds extrabudgétaires provenant de la Fédération de Russie. Il a conclu en remerciant toutes les délégations pour leur participation à ces activités et en les félicitant pour les résultats remarquables obtenus. Le secrétariat progressait dans la collecte de nouveaux fonds pour un projet axé sur la production et la consommation durables. De nouvelles informations actualisées seraient données en temps voulu.

3. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a indiqué qu'il avait reçu de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) l'autorisation de représenter le Kosovo¹ et a présenté l'expert technique qui avait été désigné pour prendre part aux débats.

4. Une conférence internationale sur les pertes alimentaires a été organisée le premier jour de la session de 2017 du Groupe de travail, en partenariat avec le Bureau de la FAO à Genève, dans le cadre de laquelle des exposés ont été faits sur des questions intéressant les quatre sections spécialisées. Le programme et les exposés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=44974>.

5. La réunion était présidée par M. Pierre Schauenberg, Président du Groupe de travail, et par M^{me} Agnieszka Sudol, Vice-Présidente.

II. Participation

6. Des représentants des pays ci-après ont assisté à la réunion : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Italie, Maroc, Maurice, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

7. La Commission européenne était aussi représentée.

8. Les organisations internationales, organismes et programmes spécialisés et autres organisations intergouvernementales ci-après étaient également représentés : Centre du commerce international (CCI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

9. Des représentants des organisations non gouvernementales, entreprises, établissements universitaires et cabinets d'experts indépendants suivants ont participé aux travaux de la session : Agriplace, Agronometrics, All-Russian Scientific Research Institute for Poultry Processing Industry, Association interprofessionnelle des fruits et légumes frais (INTERFEL), Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, Fondation Biovision pour un développement écologique, Institut de hautes études internationales et du développement, Institut de promotion de la viande bovine argentine (IPCVA), International Nut and Dried Fruit Council (INC), Lightblue Consulting, Partenariat pour l'action en

¹ Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

faveur d'une économie verte (PAGE), Sustainability Management School (SUMAS), Université de Novi Sad, Zachran jidlo.

10. Un représentant de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)² a pris part à la réunion.

III. Adoption de l'ordre du jour

11. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire.

IV. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) ONU, CEE et organes subsidiaires

12. Le secrétariat a informé les délégations que le nouveau Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, qui s'était engagé à axer les travaux de l'ONU sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), avait nommé M^{me} Olga Algayerova (Slovaquie) nouvelle Secrétaire exécutive de la CEE. Par ailleurs, la CEE avait procédé à de fortes compressions budgétaires pour l'exercice biennal en cours et le suivant (2018-2019), s'agissant notamment des dépenses de personnel, des consultants, des services d'impression et des frais de voyage. Si le secrétariat du Groupe de travail continuait pour le moment de disposer de fonds pour les projets, qui compensaient en partie la baisse du budget, il importait de poursuivre la collecte de fonds à l'avenir. À la dernière session du Comité directeur des capacités et des normes commerciales, qui s'était tenue les 12 et 13 avril 2017, les travaux du WP.7 avaient reçu un accueil très favorable, et plusieurs délégations avaient manifesté leur volonté de s'y impliquer davantage et de relier ces travaux aux activités d'autres organes.

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

13. Le représentant de la Commission européenne a communiqué aux participants des informations relatives à la poursuite de l'exercice de mise à jour et d'harmonisation entre les 10 normes de commercialisation spécifiques de l'Union européenne et les normes de la CEE.

14. Le représentant de l'OCDE a indiqué que le secrétariat du Régime pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes travaillait actuellement sur cinq brochures explicatives. Les brochures sur les poireaux et les tomates devaient être approuvées à la prochaine réunion plénière les 6 et 7 décembre 2017. Les travaux relatifs aux brochures explicatives sur les fruits de la passion, les baies et les légumes-racines étaient en cours. Le représentant a également fait savoir que le Brésil et la Croatie avaient présenté une candidature officielle à l'adhésion au Régime pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes, et que des missions d'évaluation avaient déjà eu lieu. Il était prévu que le Régime de l'OCDE examine les rapports d'évaluation à sa réunion plénière et qu'il les approuve s'ils donnaient satisfaction, accueillant ainsi le Brésil et la Croatie comme nouveaux pays membres du Régime. L'intervenant a aussi signalé que le Régime de l'OCDE travaillait sur la traçabilité, les tolérances, les pertes alimentaires et la vente de fruits et légumes par Internet et que des informations actualisées seraient examinées à la réunion de décembre. Il a proposé de collaborer avec la CEE pour réaliser une vidéo pédagogique en vue de lutter contre le gaspillage alimentaire. Il a déclaré que l'OCDE avait à cœur de susciter une prise de conscience de l'importance du rôle des normes et des inspections dans la facilitation du commerce de fruits et de légumes. Le Régime avait donc décidé de travailler avec d'autres organisations internationales dans le cadre d'ateliers conjoints. L'OCDE avait organisé un atelier conjoint avec la CESAP les 20 et 21 novembre

² Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

2017 à Bangkok (Thaïlande). Le Régime de l'OCDE proposait d'organiser un atelier avec la CEE en 2018.

15. La représentante de l'International Nut and Dried Fruit Council (INC) a présenté les travaux de l'INC et le rôle que jouait cet organisme dans le commerce mondial durable des fruits secs et séchés. Elle a mis en avant la coopération de l'INC avec la CEE au sujet d'un plan d'échantillonnage pour les fruits secs et séchés et a proposé d'organiser un atelier pratique en 2018 afin d'achever la mise au point de ce plan. Elle a également fait savoir que le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés avait présenté les travaux de sa Section au Congrès de l'INC tenu en 2017 à Chennai (Inde) et que l'INC avait contribué au prélèvement d'échantillons en vue du marché fermier organisé par la CEE pendant sa session. Elle a informé les délégations du fait qu'une nouvelle version de la carte des échanges mondiaux de fruits secs et séchés avait été publiée sur le site Web de l'INC.

16. Le secrétariat a attiré l'attention des participants sur le document INF.1, dans lequel des renseignements étaient donnés sur les activités de la Commission du Codex Alimentarius présentant un intérêt pour le Groupe de travail. Les deux comités (Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV) et Comité du Codex sur les fruits et légumes traités (CCPFV)) avaient entrepris de compléter des normes qui avaient déjà été adoptées par la CEE. Des délégations ont fait remarquer qu'il existait des divergences entre ces deux ensembles de normes et qu'une harmonisation était de plus en plus difficile. Après délibérations, des délégations ont proposé d'accroître la transparence en intégrant dans les normes une mention signalant aux utilisateurs qu'il existait deux normes pour le même produit commercialisé au niveau international, ainsi qu'un renvoi au matériel explicatif préparé par l'OCDE. Il a été décidé que les discussions à ce sujet se poursuivraient également dans le cadre des sections spécialisées.

17. Le représentant de la Commission européenne a informé les délégations qu'à la dernière session du CCFFV, en octobre 2017, l'Union européenne et ses États membres avaient exprimé leur position à ce sujet (consignée au paragraphe 62 du rapport du CCFFV)³, des réponses à leur proposition figurant aux paragraphes 63 et 64.

V. Objectifs de développement durable et travaux menés sous les auspices du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

18. Le secrétariat a présenté les travaux réalisés par la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés et la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre en vue d'accorder leur action et ses incidences avec les objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 2 (éliminer la faim), 12 (modes de consommation et de production responsables) et 17 (partenariats au service des objectifs de développement durable). Il a signalé que la Section spécialisée de la normalisation de la viande avait commencé cet exercice pendant la semaine en cours et qu'elle en présenterait bientôt les résultats (y compris l'établissement de liens avec d'autres objectifs). Le secrétariat préparerait une version plus courte et condensée de la compilation actuelle, qui pourrait être utilisée à des fins de communication interne et externe et publiée sur le site Web. Les sections spécialisées ont été encouragées à utiliser les messages pour préparer des affiches ou d'autres supports promotionnels.

³ <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings-reports/en/>.

VI. Révision du mandat du Groupe de travail

19. Dans la mesure où aucune contribution écrite sur la révision du mandat du Groupe de travail n'avait été reçue, il a été décidé de créer un groupe de travail ouvert, comprenant l'Allemagne, les États-Unis, la Pologne, la Suisse et le secrétariat, chargé d'élaborer une proposition écrite aux fins de l'examen de cette question avant la session de 2018 du Groupe de travail.

VII. Révision des méthodes de travail du Groupe de travail

20. Le Groupe de travail a examiné les propositions initiales de procédures à appliquer pour traiter, pendant la révision des normes, les réserves qui, souvent, avaient été émises par les pays longtemps auparavant. Plusieurs délégations ont suggéré de supprimer toutes les réserves figurant dans les précédentes versions des normes et de proposer aux pays, le cas échéant, de formuler leurs réserves au cours de la révision, aussi bien dans le cadre de la Section spécialisée que dans celui du Groupe de travail. D'autres préféreraient instaurer une procédure de notification écrite au niveau de la Section spécialisée ou prolonger la phase des débats au niveau du Groupe de travail pour donner aux pays la possibilité de réexaminer leurs réserves. Cette deuxième proposition consisterait à interpréter l'absence de réponse dans un délai déterminé comme un consentement à la suppression de la réserve.

21. Il a été convenu qu'une procédure progressive solide devait être élaborée, et il a été décidé de demander au secrétariat de préparer une première compilation des propositions qui serait d'abord examinée par un groupe de travail composé de l'Allemagne, de la Belgique, des États-Unis, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Suisse, l'objectif étant de soumettre une proposition au Groupe de travail à sa session de 2018.

VIII. Rapport sur la loi de modernisation de la sécurité alimentaire des États-Unis

22. La délégation des États-Unis a présenté un aperçu détaillé (consultable à l'adresse : <http://www.unece.org/index.php?id=44974>) des principales caractéristiques de la loi de modernisation de la sécurité alimentaire des États-Unis, précisant que cette loi rassemblait en un seul texte toute la législation en vigueur relative aux importations de denrées alimentaires.

23. En réponse aux questions soulevées par les délégations, le représentant des États-Unis a expliqué que cette loi était destinée à écarter le risque de perturbation des échanges commerciaux, et que les mesures de prévention telles que les activités d'éducation, de sensibilisation et de formation avaient pour objectif de prévenir tout effet négatif lors de la phase de mise en œuvre. Les incidences économiques de la loi de modernisation de la sécurité alimentaire avaient probablement déjà été évaluées dans les études en cours. Le système d'inspection intégré des États-Unis continuerait de fonctionner dans le cadre de cette loi, et les autorités d'inspection ne pourraient retenir des marchandises à la frontière que s'il existait une raison valable de penser que ces marchandises posaient un problème.

IX. Activités de renforcement des capacités et de promotion

24. Le secrétariat a donné au Groupe de travail des informations sur les activités de renforcement des capacités menées en 2017, notamment la fourniture de matériel de laboratoire pour l'analyse des plants de pomme de terre à Chouchary (Fédération de Russie) (fourniture prise en charge par le Fonds russe de contributions volontaires), ainsi que sur les ateliers financés par le Compte de l'ONU pour le développement en 2017, parmi lesquels : un atelier destiné aux pays des Balkans organisé à Thessalonique (Grèce), un autre destiné aux pays d'Asie centrale organisé à Tachkent (Ouzbékistan), un atelier consacré aux marchés de la viande organisé à Dublin (Irlande) dans le cadre d'un atelier sur la qualité

gustative, ainsi que des ateliers conjoints CEE-CESAP organisés à Nanjing (viande) et à Tianjin (marchés de la viande et certification électronique). Parmi les autres activités menées par la CESAP figurait un atelier sur le commerce et les certificats électroniques organisé à Bandung (Indonésie). Le projet, qui prendrait fin en décembre 2017, avait aussi permis de réaliser des études de cas, d'élaborer des supports de formation et de renforcer les partenariats et le soutien local pour garantir la durabilité et la poursuite des efforts dans les pays cibles. Plus de 600 participants au total avaient été formés, dont la majorité étaient des femmes. Le secrétariat a également passé en revue un certain nombre d'activités financées par des organisations partenaires, ainsi que des activités promotionnelles telles que le marché fermier organisé à l'occasion de la session de 2017 de la CEE. Le secrétariat a remercié toutes les délégations du WP.7, l'INC et les pays d'Asie centrale pour leur soutien et leurs contributions très appréciés.

25. Les représentants du laboratoire de Chouchary, qui avaient été invités à la session du Groupe de travail, ont remercié la CEE et la Mission de la Fédération de Russie à Genève pour avoir équipé leur laboratoire régional de matériel moderne. Ce matériel contribuerait à accroître la qualité et la quantité des plants de pomme de terre produits dans la région. Ils ont également informé le Groupe de travail que la norme CEE-ONU pour les plants de pomme de terre avait été adoptée par la Fédération de Russie et que la législation nationale était en cours d'harmonisation.

26. La délégation allemande a donné au Groupe de travail des renseignements sur la trente et unième Réunion internationale sur le contrôle de la qualité des fruits et des légumes, qui s'était tenue à Bonn (Allemagne) en mars 2017 et qui avait attiré 200 participants provenant de 20 pays. Elle a également mis l'accent sur un programme mis en œuvre avec le Maroc, qui visait à développer les échanges d'informations concernant l'inspection, y compris à organiser des visites sur place.

27. Dans une communication écrite reçue par le secrétariat pendant la session du Groupe de travail, le Bureau d'inspection de la qualité des Pays-Bas (KCB) a annoncé la tenue d'une réunion internationale d'harmonisation aux Pays-Bas du 12 au 14 juin 2018.

X. Certificats électroniques de qualité pour les fruits et légumes frais

28. Le secrétariat a brièvement fait le point sur les faits nouveaux survenus au sujet d'un éventuel projet sur les certificats électroniques de qualité. L'intervenante a fait savoir que des consultations avaient été menées auprès de la délégation des Pays-Bas et du service du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) chargé du domaine de l'agriculture. De nouvelles informations seraient communiquées en temps voulu.

XI. Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre

29. Les présidents des sections spécialisées ont présenté les travaux de leurs sections respectives depuis la réunion de 2016 du Groupe de travail, ainsi que les activités actuelles et futures. Ces exposés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=44974>.

30. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre, M. John Kerr (Royaume-Uni), a présenté un exposé détaillé de la session de 2017 de la Section spécialisée et a dessiné les grandes lignes des travaux futurs dont faisait état le rapport de la Section. Il a mis en avant les travaux en cours sur : la taille de l'échantillonnage ; un éventuel guide sur la production de minitubercules ; l'étude des méthodes de détection des virus ; l'étude sur les méthodes de détection des bactéries ; les inspections axées sur les risques ; la production de plants véritables de pomme de terre ; les objectifs de développement durable ; l'élaboration d'un module de formation destiné aux

pays prévoyant de mettre en place des systèmes de certification fondés sur les guides déjà établis par la Section spécialisée.

31. Le Président de la Section spécialisée a également rendu compte de la réunion fructueuse des rapporteurs qui avait eu lieu à Emmeloord (Pays-Bas) en septembre 2017. Cette réunion avait été l'occasion d'examiner dans la pratique les questions mentionnées précédemment, ainsi que les visites d'étude grandement appréciées.

32. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport sur les travaux de la quarante-quatrième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2017/2) ;
- La déclaration sur la jambe noire ;
- Le document « Pertes/gaspillages alimentaires – le cas de la certification des plants de pomme de terre » (ECE/CTCS/WP.7/2017/7).

Il a remercié la Section spécialisée pour l'excellent travail qu'elle avait fourni tout au long de l'année.

XII. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

33. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés, M. Dorian LaFond (États-Unis), a examiné en détail les travaux de la Section spécialisée et a présenté les normes révisées et les recommandations récemment formulées soumises pour adoption.

34. Il a également signalé que le projet de plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et les lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés avaient été étudiés, et que la Section spécialisée était convenue qu'un atelier pratique était nécessaire pour valider le plan d'échantillonnage. L'intervenant a fait bon accueil à la proposition de l'INC d'organiser un tel atelier en 2018, ouvert aux secteurs public et privé, afin d'examiner et de tester les pratiques d'échantillonnage et d'inspection, l'objectif étant d'élaborer un nouveau plan d'échantillonnage en 2018 qui serait examiné lors de la session de 2018 de la Section spécialisée.

35. Il a indiqué que la première affiche explicative, portant sur les abricots séchés, avait été préparée par la délégation turque, en collaboration avec un groupe de travail d'Asie centrale composé de représentants du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan. D'autres projets d'affiches étaient en cours de préparation pour les noix en coque, les cerneaux de noix et les pistaches en coque. La Section spécialisée poursuivait ses travaux visant à élaborer une norme pour les papayes séchées et à réviser la norme pour les pruneaux, en plus des nouveaux travaux à l'ordre du jour de la session de 2018.

36. Le Groupe de travail a adopté des recommandations pour une période d'essai d'un an pour :

- Les morceaux de noix de coco séchées ;
- Les bananes séchées.

37. Le Groupe de travail a pris note de l'affiche sur les abricots séchés et a adopté :

- Le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa soixante-quatrième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2017/2) ;
- La norme révisée pour les cerneaux de noix ;
- La norme révisée pour les amandes en coque.

38. Étant donné que la brochure sur les cerneaux de noix n'avait pas été prête à temps pour son examen par le Groupe de travail, celui-ci a décidé qu'il l'adopterait au moyen d'une procédure d'approbation intersessions dès qu'elle serait disponible.

39. La délégation polonaise a informé le Groupe de travail qu'elle était en train de réexaminer les réserves qu'elle avait formulées sur les normes relatives aux produits secs et séchés. Elle a fait part de la décision de son pays de retirer la réserve relative à la norme révisée sur les cerneaux de noix. Le Groupe de travail a remercié la Section spécialisée pour l'excellent travail qu'elle avait fourni tout au long de l'année.

XIII. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

40. La Présidente de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, M^{me} Ulrike Bickelmann (Allemagne), a présenté en détail les travaux de la Section spécialisée ainsi que les révisions qu'il était proposé d'apporter à un grand nombre de normes. Elle a expliqué que toutes les décisions voulues n'avaient pas pu être prises à la session de mai 2017 et que les consultations et les discussions s'étaient poursuivies après la session. Elle a aussi insisté sur le fait que de nombreuses modifications avaient été approuvées afin d'éviter les pertes alimentaires et de faciliter les échanges commerciaux. Elle a mis en avant les principales modifications apportées à la norme-cadre, notamment : l'application des normes à toutes les étapes de la commercialisation, l'ajout de critères de maturité, la clarification des prescriptions concernant l'homogénéité et l'ajout de dispositions sur les impressions effectuées au laser sur des fruits présentés individuellement. La norme-cadre révisée contenait également de nouvelles dispositions sur les identifications symboliques énumérées dans la liste de données de la CEE nouvellement créée. L'intervenante a fait observer qu'une fois ces modifications approuvées, le secrétariat, avec l'aide de la Section spécialisée, modifierait toutes les normes existantes pour tenir compte de la révision de la norme-cadre.

41. La Présidente de la Section spécialisée a également informé le Groupe de travail que la brochure explicative concernant les kakis avait été publiée sur le site Web de la CEE dans les trois langues officielles.

42. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa soixante-cinquième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2017/2) ;
- Les normes révisées de la CEE pour la rhubarbe, les cerises, le fenouil, les prunes, les figues fraîches, les kiwis, les choux pommés, les pommes, les poires et les tomates ;
- La version révisée de la norme-cadre de la CEE pour les fruits et légumes frais, qui conduirait à réviser toutes les normes et brochures de la Section spécialisée afin d'intégrer les modifications apportées.

Elle a remercié la Section spécialisée pour l'excellent travail qu'elle avait fourni tout au long de l'année.

XIV. Section spécialisée de la normalisation de la viande

43. Le Président de la Section spécialisée de la normalisation de la viande, M. Ian King (Australie), a commenté l'atelier sur les marchés durables de la viande, le commerce transfrontière et la qualité gustative (organisé à Dublin (Irlande) avec Teagasc, institut irlandais de recherche sur la viande), auquel avaient participé 130 personnes issues des secteurs public et privé, dont 66 femmes spécialistes. L'accent avait été mis sur la qualité gustative de la viande bovine, et l'atelier s'était déroulé en même temps qu'une formation (théorique et pratique) à l'intention des pays d'Asie centrale sur les marchés de la viande et la production de produits de qualité (normes CEE-ONU). Il avait eu pour résultat de faire avancer les discussions relatives à la qualité gustative et de renforcer les capacités des participants d'Asie centrale de développer des structures de marché de la viande et d'adopter de bonnes pratiques en matière de traçabilité et de normalisation. L'intervenant a également passé en revue les ateliers organisés à Nanjing et Tianjin (Chine), organisés en

coopération avec la CESAP, l'Université agricole de Nanjing et le Bureau d'inspection et de mise en quarantaine de Tianjin. Plus de 70 spécialistes des régions de la CEE et de la CESAP avaient pris part à ces deux rencontres et avaient débattu de l'importance des normes CEE-ONU relatives à la viande dans le commerce transfrontière, révisé la norme CEE-ONU relative à la viande de canard pendant une réunion de rapporteurs et examiné les procédures de contrôle des importations et la question de la certification électronique. L'intervenant a insisté sur le fait que les normes CEE-ONU, dont les pays avaient reconnu l'importance et l'utilité, devaient être concrètes. Il a remercié tous les organisateurs et le secrétariat pour ces ateliers couronnés de succès.

44. Le Président de la Section spécialisée a présenté les normes révisées soumises pour adoption par le Groupe de travail et les débats en cours sur la qualité gustative. Il a signalé que la Section spécialisée avait approuvé la préparation de lignes directrices relatives à des méthodes normalisées de recherche sur la qualité gustative fondées sur la norme CEE-ONU relative à la viande bovine, afin d'accroître la comparabilité des résultats de la recherche. Le projet de lignes directrices serait présenté à la session de 2018 de la Section spécialisée. L'intervenant a également informé le Groupe de travail que toutes les données issues des travaux de recherche seraient hébergées dans une base de données centrale par un organisme à but non lucratif nouvellement créé et autofinancé extérieur à la CEE. La délégation des États-Unis a fait remarquer que l'évaluation des travaux sur la qualité gustative devait davantage tenir compte des différentes régions et méthodes de production. Le Président a déclaré que, même si des différences existaient, la qualité gustative découlait d'un travail général d'évaluation sensorielle visant à connaître les préférences des consommateurs et à encourager une qualité uniforme.

45. La Section spécialisée avait engagé une analyse des liens existant entre ses travaux et les objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les aspects suivants : corrélations avec le rôle économique du secteur de la viande ; réduction des effets sur l'environnement et meilleure exploitation des ressources ; utilisation des produits à des fins alimentaires et autres ; production de protéines nobles à partir de ressources qui, sans cela, seraient inutilisées (herbage) ; et normalisation par la Section spécialisée de sous-produits destinés à la consommation et à une transformation plus poussée. L'intervenant a déclaré que la CEE était actuellement la seule organisation qui établisse des normes pour la description des découpes de viande dans le cadre du commerce international.

46. Le Groupe de travail a adopté :

- Le rapport de la Section spécialisée sur les travaux de sa vingt-sixième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2017/2) ;
- La norme révisée relative à la viande de canard – carcasses et découpes ;
- La norme révisée relative aux œufs en coquille ;
- La norme révisée relative aux ovoproduits.

47. Le Groupe de travail a pris note de l'intention de la Section spécialisée d'organiser un colloque sur la viande en juillet 2018 et a remercié la Section spécialisée pour l'excellent travail qu'elle avait fourni tout au long de l'année.

XV. Travaux futurs

48. Le Groupe de travail a décidé d'inscrire les points suivants sur la liste de ses travaux futurs :

- La révision de son mandat ;
- La révision de ses procédures de travail afin de préciser la disposition relative aux réserves en cas de révision des normes ;
- Une conférence internationale sur la consommation et la production durables, liée à l'objectif de développement durable 12, par exemple pour former les consommateurs et les négociants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

49. Toute proposition supplémentaire de thèmes présentant un intérêt pour le Groupe de travail devrait être adressée au secrétariat dans les mois à venir.

XVI. Questions diverses

50. Les réunions ci-après devraient se tenir en 2018 :

- Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre : 19-21 mars ;
- Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais : 30 avril-2 mai ;
- Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés : 25-27 juin ;
- Section spécialisée de la normalisation de la viande : 2-4 juillet ;
- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles : 12-14 novembre.

51. Les éventuels changements de date et de lieu seraient communiqués en temps voulu.

XVII. Élection du Bureau

52. Les délégations ont élu M^{me} Agnieszka Sudol (Pologne) Présidente et M^{me} Ilse van Dijk (Pays-Bas) Vice-Présidente. Le Groupe de travail a remercié le Président sortant, M. Pierre Schauenberg (Suisse), pour l'ensemble de son soutien et de son travail de ces deux dernières années.

XVIII. Adoption du rapport

53. Le Groupe de travail a adopté le rapport de la session (ECE/CTCS/WP.7/2017/2).
